

Communiqué de Presse

03/07/2026

Une vision parfaite pour sauver des vies :

Optic 2000 et la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (MNSPF) s'unissent pour garantir la capacité visuelle des pompiers

Comment intervenir dans les fumées si votre vue n'est pas corrigée au millimètre près ? Pour les sapeurs-pompiers, professionnels comme volontaires, cette question n'est pas théorique : elle conditionne directement leur aptitude à partir en mission. Face à l'arrêté du 10 avril 2025 qui fait évoluer les critères d'aptitude médicale des sapeur-pompiers, Optic 2000 et la MNSPF s'unissent pour déployer une solution nationale. Ce dispositif inédit associe des équipements correcteurs à une couverture mutuelle dédiée, levant ainsi les freins techniques et financiers pour équiper sur-mesure la vue de ceux qui nous protègent.

L'objectif : s'assurer qu'aucun pompier ne soit contraint d'interrompre son engagement faute d'une correction visuelle adaptée.

Une réponse concrète, coordonnée et nationale

Ce dispositif associe la puissance nationale des deux partenaires :

- **Des équipements correcteurs adaptés** aux contraintes des interventions (port de casque, conditions extrêmes, mobilité), accessibles partout en France. Plus de 1200 magasins Optic 2000 assurent un accompagnement personnalisé des sapeurs-pompiers, en parfaite coordination avec les services de santé des SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).
- **Un dispositif de remboursement dédié** : la MNSPF a développé une prise en charge spécifique, pour lever les freins financiers et faciliter un accès rapide aux équipements.



« C'est une fierté d'enclencher ce grand dispositif national. Avec plus de 1 200 magasins dans toute la France, il y a toujours un opticien Optic 2000 proche d'une caserne. Garantir la capacité visuelle des pompiers, c'est mettre notre expertise au service d'un équipement sur-mesure et d'un accompagnement personnalisé. » — Martine Loyer, Directrice Générale Optic 2000

Un enjeu sociétal : maintenir en activité les pompiers et concrétiser de nouvelles vocations

L'enjeu est fondamental pour les casernes : chaque départ en mission nécessite des effectifs opérationnels complets. Ce partenariat agit directement sur la disponibilité des équipes en permettant :

- **De maintenir en activité des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires** dont les aptitudes visuelles nécessitent une correction visuelle.
- **De concrétiser des vocations jusqu'ici bloquées par la vue** : permettre à des hommes et des femmes d'intégrer les effectifs opérationnels et de concrétiser leur désir d'engagement citoyen, malgré un besoin de correction visuelle.

C'est la capacité opérationnelle globale des centres de secours qui est renforcée, caserne par caserne, sur l'ensemble du territoire.

À propos d'Optic 2000

Premier réseau d'opticiens indépendants de France, Optic 2000 est à l'écoute des besoins des Français en termes de style et de santé visuelle. Ce savoir-faire s'appuie sur un maillage territorial unique de plus de 1 200 points de vente partout en France : 86 % des Français sont à moins de 15 minutes d'un magasin. Style, expertise et proximité : les équipes d'Optic 2000 sont « Engagées à 2000% » pour le bien-être et le bien-être de tous, à chaque étape de la vie.

Contact Presse : presse@optic2000.fr / 01 41 23 77 44

À propos de la MNSPF

Créée par et pour des sapeurs-pompiers, la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France accompagne et protège depuis 33 ans les sapeurs-pompiers, volontaires, professionnels, PATS, jeunes et anciens sapeurs-pompiers. Aux côtés de la FNSPF et de l'ODP, la MNSPF protège 270 000 personnes par des contrats associatifs, des garanties individuelles, et collectives en santé et prévoyance, adaptées à toutes les situations et quel que soit le statut pompier. Solidaire et engagée, elle leur offre une protection unique et experte dans tous les moments de leur vie. Depuis juillet 2025, son adossement au groupe MATMUT renforce ses capacités financières, techniques et de gestion, lui conférant la solidité d'un acteur de premier plan dans le paysage de la protection sociale complémentaire (PSC).

Contact Presse : Audrey GENRE (audrey.genre@mnsf.fr - 05.62.13.20.60) / Anne PINEAU (anne.pineau@mnsf.fr – 06.58.06.29.38)